NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

62 Nº 1 1935

Le ministère paroissial à l'heure actuelle (2)

Léon DE CONINCK (s.j.)

p. 1057 - 1067

https://www.nrt.be/es/articulos/le-ministere-paroissial-a-l-heure-actuelle-2-3505

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

LE MINISTÈRE PAROISSIAL
A L'HEURE ACTUELLE

II

COGNOSCO OVES MEAS

Dans les paroisses rurales, ou les petites paroisses de petites villes, « connaître ses brebis » n'offre guère de difficultés au pasteur. Mais dès qu'il s'agit d'une agglomération un peu étendue, d'une paroisse de quelques milliers d'âmes : c'est une difficulté énorme, si pas une impossibilité.

Or un chef doit connaître ses hommes.

L'administration civile nous donne l'exemple : elle a ses registres d'état-civil parfaitement tenus à jour. Et pour les élections, le service militaire, les impôts et bien d'autres choses, elle peut, grâce à ses registres, nous trouver en temps et lieu. Bien plus : voici qui nous touche de plus près. Pour former la population scolaire, certaines villes se servent soigneusement de leurs registres. Chaque année, on y repère les noms des enfants en âge d'école. Et les circulaires comme les démarches savent où s'adresser.

Il n'y a pas que les villes ou l'État à en agir de la sorte.

Les voyageurs de commerce ont des listes de clients possibles... que je les ai déjà entendus discuter entre eux.

Y aurait-il une maison de commerce, un institut financier, une usine qui n'aurait pas le registre complet du personnel... avec, assez souvent, les notes de compétence ou d'incompétence ?

Pourquoi des institutions religieuses aussi importantes que les paroisses seraient-elles seules à ne pas avoir cet équipement de première nécessité qu'est ce registre paroissial, ce « Status animarum » ?

Nous verrons par la suite que bien des choses ne pourront se réaliser qu'avec l'aide de cet instrument de travail.

I. Comment peut-on constituer l'état-civil de la paroisse?

Voici un modèle de carton, usité dans une grosse paroisse de près de 11.000 âmes qui permet de classer par rues toutes les familles, et d'avoir, par simple inspection du document, une appréciation du milieu familial.

Rue..... *N°*.....

.....

.....

Prénoms et nom de famille du Père.	Prénoms et nom de famille de la Mère.	Particularités.
.....	.....	
Né..... *décédé*.....	*Née*..... *décédée*.....	
Profession.....	*Profession*.....	

AUTRES MEMBRES DE LA FAMILLE

NOMS	RELATION	DATE DE NAISSANCE	ÉCOLE ou PROFESSION	PARTICULARITÉS	DÉCÉDÉ MARIÉ PARTI
1.....					
2.....					
3.....					
4.....					
5.....					
6.....					
7.....					
8.....					

REMARQUES.

A côté du numéro de la maison, on mettra éventuellement premier, deuxième étage, etc...

Dans la colonne des « relations de famille » on mettra fs (fils), fe (fille), pfs (petit-fils), etc..., s (servante)...

Dans la dernière colonne, p(arti), † (décédé), m(arié).

Dans la colonne des particularités, on trouve les indications importantes pour le pasteur. J(uif), P(rotestant), B(aptisé mais indifférent), A (baptisé mais anticlérical), c(hrétien pratiquant), C(hrétien fervent).

Il faudra, hélas! quelquefois mettre aussi D(ivorcé), C(oncubinage), Mc(mariage civil)... La rubrique « Remarques » expliquera quelques attitudes des parents : par exemple le refus de faire baptiser l'enfant..., de permettre la première communion...

Naturellement, on peut porter sur ces bulletins toutes autres indications utiles, l'usage apprenant à chacun ce qui est utile.

Le specimen que nous donnons n'est pas unique : il y a des modèles différents en certaines paroisses de France, de Hollande, d'Allemagne, d'Autriche. Car il ne faudrait pas croire que je décris ici quelque chose que j'aurais rêvé.

Voici un autre spécimen, imaginé et perfectionné par un usage de plus de 20 ans que j'ai trouvé, chez l'auteur, M. le doyen Clausset de Florennes (diocèse de Namur).

Le recto de cette fiche s'explique par soi-même. Elle est l'état-civil de la famille, en tant qu'il intéresse la vie chrétienne.

On remarquera que la feuille remplie permet de fixer tout le milieu familial. Car trois générations y sont inscrites.

Le verso reproduit les noms avec des indications spécifiquement paroissiales. Quand un enfant se marie, on place la note de mariage à côté du nom, et s'il reste dans la paroisse, on commence une nouvelle fiche.

L'ensemble des fiches — qu'on me permette ce détail pratique — est contenu dans les classeurs que le Secrétariat de la J.O.C. fournit. M. le doyen dit que ce sont les plus commodes. Elles y sont gardées, dans l'ordre alphabétique des noms de famille. On a dressé sur petits cartons une autre liste

par rues, où ne se trouvent que les noms des chefs de famille...; une autre encore de toute la jeunesse, année par année : la caisse des fiches que j'ai vue commence en 1912 et va jusqu'à 1935. La première partie comprend les jeunes paroissiens, la seconde les jeunes paroissiennes. Chaque année on complète. On comprend immédiatement l'utilité de ce classement, tant pour la propagande scolaire que pour le recrutement des œuvres de jeunesse.

Les fiches du grand classeur sont imprimées par M. Edmond Pestiaux, imprimeur à Morialmé (Belgique), où on peut se les procurer, je crois, à 90 frs le mille.

RECTO

Père : ..... Profession : .....
fils de .....
né à ..... Décès : .....

Mère : ..... Profession : .....
fille de .....
née à ..... Décès : .....
mariés religieusement à .....

Enfants : **Entrée :** N. B. (dans la paroisse)..... **Sortie :** N. B. (de la paroisse).....

	PRÉNOMS Lieu et date de naissance	b : baptême p : 1re com. privée.	f : prof. Foi c : confirmation.	Profession.	Décès.	**NOM et PRÉNOMS** du conjoint. Lieu et date du mariage.
1	.....	b	f	.....	.....	.....
	.....	p	c	.....	.....	.....
2	.....	b	f	.....	.....	.....
	.....	p	c	.....	.....	.....
3	.....	b	f	.....	.....	.....
	.....	p	c	.....	.....	.....
4	.....	b	f	.....	.....	.....
	.....	p	c	.....	.....	.....
5	.....	b	f	.....	.....	.....
	.....	p	c	.....	.....	.....
6	.....	b	f	.....	.....	.....
	.....	p	c	.....	.....	.....
7	.....	b	f	.....	.....	.....
	.....	p	c	.....	.....	.....
8	.....	b	f	.....	.....	.....
	.....	p	c	.....	.....	.....

Observations : N. B. (on met ici celles qui fixent l'aspect social, moral et religieux du milieu familial.
.....
.....

Domicile : .....
.....

VERSO

N. B. : p. ou n.p.=a fait ou n'a pas fait ses Pâques en telle année ; m. ou n.m.=va ou ne va pas à la Messe.

Père : .....

.....

.....

.....

Mère : .....

.....

.....

.....

Enfants : .....

1 .....

.....

2 .....

.....

3 .....

.....

4 .....

.....

5 .....

.....

6 .....

.....

7 .....

.....

8 .....

Observations : (journal, mutuelle, etc.) N. B. On inscrit ici l'appartenance aux divers groupements paroissiaux.

.....

.....

..... (1)

II. *Où trouver les documents pour constituer « l'état-civil » de la paroisse?*

La grosse question que j'entends de suite poser est celle de la composition d'un pareil dossier.

a) Il y faut un ou une secrétaire. L'Action Catholique ou le conseil des zélatrices de l'Apostolat de la prière, par exemple, fournira cette personne... Tôt ou tard, il faudra bien avoir une spécialiste, une professionnelle, dès que le secrétariat sera en pleine activité, au plus grand profit de la vie paroissiale.

(1) Je serais très reconnaissant à MM. les curés qui auraient d'autres modèles de me les envoyer.

b) Il faut ensuite les documents officiels pour constituer du moins un premier fonds de la cartothèque pastorale.

Il y a d'abord dans chaque paroisse le registre de baptême avec ses indications multiples. Il y a ensuite les listes électorales, les Bottins de téléphone, du commerce, des chèques-postaux. Après un dépouillement systématique de ces sources, il n'est pas difficile de compléter et d'assurer la tenue à jour du fichier paroissial.

Ceci se fera grâce aux comités des œuvres diverses, vrais périscopes du curé... Là où la Ligue du Sacré-Cœur fonctionne comme il faut, les zélateurs seront les fournisseurs attitrés des *renseignements complémentaires*.

Notez que pour bien des *démarches*, l'expérience prouve que le « devotus femineus sexus » est irremplaçable. J'ajoute tout de suite qu'il y a les *organisations* dont seuls les hommes peuvent être chargés utilement.

Mais pour identifier les habitants d'un de ces immeubles comme on en compte tant en certaines paroisses : rien ne vaut les recherches d'une ou de deux pieuses femmes. On peut se fier à leur esprit d'initiative, à leur fécondité d'invention pour arriver à leurs fins, à leur obstination, qui cette fois sera sainte...

Si on réunit périodiquement — chaque semaine selon quelques-uns — ces comités, on peut les diriger. Car on racontera les démarches, les moyens employés, le résultat : au pasteur d'apprécier, de mettre au point.

J'ai assisté à de pareils conseils paroissiaux : c'est tout ce qu'il y a de plus intéressant; en peu de temps, à ce régime, le curé doit connaître tous ses paroissiens, et le registre paroissial est au point.

A ce jeu — car c'est presqu'un sport que de découvrir le petit monde qui se cache dans les « gratte-ciels » ou les buildings modernes — celles qui en sont chargées se piquent. Une abondance de renseignements utiles se moissonne. On connaît l'esprit des gens, leurs préjugés, leurs rancunes, leurs oppositions, les raisons quelquefois ahurissantes, quelquefois compréhensibles, de leur abstention, d'un refus de baptême, de

mariage religieux. Avoir constitué l'état-civil d'une paroisse est une opération de grande envergure, mais de très grosse conséquence.

III. *Comment utiliser l'état-civil de la paroisse?*

Ce n'est pas tout d'avoir la liste de ses brebis.

Maintenant commence le travail du pasteur, qui est de grouper dans son bercail toutes ses brebis, que du moins il connaît.

Pour parler sans figures : il faut amener dans les divers organismes de vie chrétienne les paroissiens, ainsi repérés.

1. Les enfants d'abord.

Le registre paroissial vous fixera clairement sur le nombre d'enfants de la paroisse; sur le nombre de ceux qui fréquentent l'école chrétienne; sur le nombre de ceux qui devraient au commencement de l'année scolaire prochaine la fréquenter. J'ai vu chez le curé de la paroisse St-P... à G... la liste complète de tous les enfants, par rue, avec l'indication de l'école, collège, institut, université qu'ils fréquentaient.

Grâce au registre, il sera facile de voir le champ du recrutement possible.

De ces enfants, quelques-uns sont déjà dans nos écoles : d'autres y ont leurs frères ou sœurs.

Une troisième partie est précisément celle qu'il faudra travailler.

On s'y prendra à temps : car les tout-petits sont envoyés dans les classes, à partir des beaux jours. Les propagandistes iront trouver les intéressés avant cette époque. On entendra l'avis des parents, on pourra arranger bien des choses...

Il ne s'agit pas seulement des tout-petits.

2. Il y a aussi toute la jeunesse capable d'enseignement moyen.

Un bon curé, ou celui de ses vicaires qu'il aura chargé de la jeunesse, devrait savoir qui est en âge de commencer les études moyennes et toute une propagande serait encore possible dans les familles de cette jeunesse.

La jeunesse n'intéresse pas seulement le prêtre au moment de la diriger vers l'école.

Il faut la grouper.

Quelques-uns sont fiers de dire qu'ils ont un groupe de J. O. C. ou de J. I. C. F. comprenant 40... 60 membres. C'est un chiffre, évidemment.

Mais vous rendez-vous compte de la proportion ?

Si l'on avait la liste de tous les jeunes gens, de toutes les jeunes filles... on ne serait pas si vite content et l'on pourrait bien mieux organiser le recrutement de la Jeunesse Catholique. Rien que de parcourir les noms, avec les 30 ou 40 déjà groupés, ce serait déjà un stimulant. Les visites se répartiraient facilement et, de réunion en réunion, le groupe grandirait. Grâce au registre bien tenu, on établirait bien vite une monographie de la jeunesse qui en offrirait le tableau complet : chiffre, professions diverses..., préoccupations morales même...

3. Les adultes aussi seront plus facilement touchés par les diverses œuvres qui les rattachent à l'église.

Nous avons des associations religieuses, professionnelles, économiques...

Elles ont leur chiffre de membres, d'ordinaire constant, avec, cependant, une tendance à la baisse.

a) Grâce à l'état-civil complet, chaque groupement pourrait, au début de l'année, reviser ces listes et recommencer un recrutement.

b) Surtout, quand il s'agit de porter à la connaissance des paroissiens des faits importants de la vie paroissiale : mission, triduum, grandes fêtes... le registre est de toute première nécessité.

Évidemment on peut faire glisser, par des porteurs, des circulaires dans toutes les boîtes aux lettres.

Mais plusieurs remarques s'imposent.

D'abord on lit — surtout le peuple lit — plus volontiers un papier qui vous est nommément adressé : c'est plus personnel et c'est plus poli : « on a pris la peine de mettre mon nom !... » **Ensuite les porteurs doivent être fidèles et inspirer une certaine**

considération. Quelquefois on fait porter les circulaires paroissiales, ou le Bulletin paroissial (1), par les enfants...

Seulement, il ne faut pas trop se fier à eux : ils oublient... ils perdent... ils salissent et déchirent (et mettent le peu appétissant message consciencieusement dans la boîte quand même)... ou, quand ils en ont assez, se débarrassent du reste dans une poubelle.

En outre, quand les gens voient les enfants colporter ces circulaires, cela ne leur fait guère le même effet que s'ils le reçoivent d'un monsieur ou d'une dame...

c) Veut-on un exemple intéressant d'une utilisation du registre tenu à jour?

Cette année, le 2 février, dans la paroisse Ste-W... à A..., il y eut une touchante cérémonie. Cette paroisse est essentiellement ouvrière.

Chacune des paroissiennes qui étaient devenues mères en 1934 reçut une invitation personnelle rédigée avec une émouvante simplicité, à venir à l'église, l'après-midi. « L'an dernier, y lisait-on, le bon Dieu vous a envoyé un petit X... (et le nom y était *en toutes lettres*...). Venez le remercier pour cela en ce jour où nous célébrons les relevailles de la Sainte Vierge...

Il y avait eu 112 naissances : il vint 104 mères!

Le curé donna à chacune un cierge bénit allumé, avec lequel ces mamans s'en allèrent aux fonts baptismaux, l'une après l'autre, dire une petite prière d'action de grâces.

D'où venait l'incontestable succès? Évidemment de ce qu'on s'était adressé à un sentiment extrêmement vivant chez ces femmes : celui de leur jeune maternité. Ensuite de ce que chacune avait reçu une lettre à son nom personnel, et, qui plus est, avec mention personnelle de l'enfant. Ces deux détails prouvaient qu'on les connaissait...

C'est une constatation qui ne laisse personne indifférent.

Mais l'organisation d'une pareille fête est impossible sans le registre.

(1) **La question de la presse paroissiale mérite bien que je lui consacre** un article spécial.

d) Beaucoup de curés estiment, avec raison, que la quinzaine pascale est la grande occasion annuelle de la profession de foi catholique. Ils rappellent à tous les paroissiens l'obligation pascale par des démarches personnelles, dont les modalités diffèrent selon les endroits. Nous exposerons cette stratégie pascale un jour.

Elle est rendue singulièrement facile grâce au fichier.

Par exemple : je connais un groupe de Raphaëlistes (union chrétienne des hommes du chemin de fer, des postes, télégraphes, téléphone, etc...), qui a été chargé par son curé d'inviter tous les fonctionnaires, employés, ouvriers. Personne n'a été oublié : on avait, grâce au registre bien tenu, pu établir la liste complète avec les adresses.

4. Une dernière observation.

Le registre doit être tenu à jour. C'est-à-dire que les naissances et les décès doivent y être reportés.

Il ne suffira peut-être pas partout, pour cela, d'y mettre les baptêmes et les funérailles.

En outre, il y a la grave question des immigrations et émigrations continuelles.

Quand on voit que, dans une commune de 54.000 habitants par exemple, il y a plus de 5.000 de ces cas par an, on a l'impression que notre population est fort nomade!...

Comment faire ?

Je signale une originalité que j'ai vue à E..., paroisse St-A... On y a l'œuvre... des voitures de déménagement!

Elle consiste, non pas à fournir des fourgons de déménagement... mais à les observer. Dans chaque rue, il doit y avoir un chef de quartier, dont le rôle est précisément d'observer la présence des voitures de déménagement et de s'enquérir de la nouvelle adresse ou du nouvel arrivé.

De même que les villes se communiquent les déplacements des citoyens, les paroisses devraient évidemment se communiquer les déplacements des paroissiens. Il y a de très graves dommages subis par les âmes parce que cela ne se fait pas.

En tout cas, on peut remédier à cette carence indolente par l'observation organisée des immigrants.

Ceux-ci sont très souvent dépaysés dans leur nouveau milieu et reçoivent généralement très volontiers une visite d'orientation.

Qu'un voisin ou une voisine se présente de la part du curé avec une liste de tous les services paroissiaux : ce sera une excellente occasion de voir avec qui l'on a affaire. Ce sera, du même coup, la vie chrétienne continuée dans les mêmes associations : ligue du Sacré-Cœur, Conférence de Saint-Vincent de Paul....., les enfants inscrits aux écoles.... Ce ne sera pas seulement un nouveau carton au registre, mais un nouveau foyer chrétien. Peut-être même, à cause d'un changement de milieu et de cette démarche, on aura, non pas continué, mais renoué avec l'Église.

Par cette œuvre des.... voitures de déménagement, la tenue exacte du registre paroissial sera très facilitée.

La fiche des émigrés sera conservée : elle servira fréquemment à fournir, à un curé zélé qui les demande, des renseignements précieux pour son ministère pastoral.

La preuve qu'un fichier pareil est une nécessité primordiale pour un fonctionnement rationnel de la paroisse : c'est que tous les curés qui l'ont adopté ne voudraient plus, ne pourraient plus s'en passer.

C'est évidemment une affaire sérieuse que de le composer.

Mais, une fois ce travail accompli, le reste en est d'autant plus aisé.

La composition, du reste, de ce registre est tout simplement exigée par les statuts diocésains, sous le titre de Status Animarum. Ce que nous avons décrit n'est donc pas une invention nouvelle, mais la forme et l'utilisation, telle que nous l'avons trouvée dans certaines paroisses, d'un organisme demandé par l'Église. *(à suivre)*

Bruxelles, 4 rue des Ursulines L. DE CONINCK, S. I.